



B.N.S.S.A

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Une formation préparatoire à l'examen du B.N.S.S.A est en préparation

- Les contenus de formation se découpent en une partie théorique en salle ainsi qu'une partie pratique en piscine.
- Les différents contenus seront répartis sur **1 samedi de préparation** (présentation formation, tests en bassin & premiers contenus) ainsi que sur **1 semaine complète (2^{ème} semaine des vacances d'hiver - du 17 au 22 février 2025)** plus **une journée d'examen blanc** qui sera positionnée en fonction de la date de l'examen final visé courant mai.
- Le 1er jour de cette formation aura lieu le samedi 14 décembre à Bourges (*à confirmer*).
- Le nombre de candidats retenu sera de 12 maximum (le minimum requis pour lancer la formation étant de 8 personnes)
- Cette formation est réservée à des nageurs confirmés, les séances dans l'eau seront réservées aux pratiques techniques du sauvetage et la préparation à l'examen, pas d'apprentissage ou perfectionnement de la nage avec priorité aux nageurs licenciés dans les clubs FFN du Cher.
- Le coût maximum de cette formation sera de 300 €



La validation du BNSSA, sous-entend également l'obtention d'un diplôme de secourisme, le PSE1 avant la date d'examen.

Cette formation ne sera pas proposée par le CD18 cette année et devra être passée INDÉPENDAMMENT de la formation BNSSA proposée.



Toutes les personnes intéressées par cette formation doivent se faire connaître **au plus tôt et avant le dimanche 08 décembre septembre 2024 dernier délai** en remplissant le questionnaire disponible sur le lien suivant :

<https://forms.gle/Hembaq7aCodz7P596>

Pour toute demande de renseignements, contactez contact@cdf18-fnmns.fr

Attention, pour se présenter à l'examen (prévu courant mai 2025)

Tout candidat doit obligatoirement :

- Avoir suivi le stage de formation
- Posséder le P.S.E. 1
- Être âgé de 17 ans, le jour de l'examen.



Prévention



Surveillance



Intervention